

larges nappes qu'à travers les crevasses de la digue artificielle et ces crevasses — les crimes — sont d'autant plus nombreuses et plus graves que le dénivellement des fortunes et la pression qui en résulte sont plus considérables.

Ainsi, puisqu'il tend à provoquer une distribution moins inégale des biens indispensables à la vie et au bien-être, le crime remplirait une fonction sociale d'une importance suprême et d'une nécessité inéluctable. Ce n'est pas par de telles voies qu'elle devrait être remplie. Elle devrait ressortir à l'institution de la propriété, être la tâche fondamentale et la raison d'être de cette institution. Et c'est parce que le droit actuel la méconnaît ou la néglige que d'autres organes, d'autres moyens de la réaliser doivent surgir.

## CHAPITRE II

### DU COLLECTIVISME, DES AUTRES SOCIALISMES, ET DU SOCIALISME EN GÉNÉRAL

La doctrine collectiviste peut être considérée sous quatre aspects différents :

- 1° Degré d'actualisation du collectivisme et, si on parvenait à l'établir, ses avantages et désavantages pratiques ;
- 2° Rapports logiques du collectivisme avec la réalisation de l'équité dans l'économie sociale ;
- 3° Fatalité de l'avènement du collectivisme ;
- 4° Manière de l'établir.

Et il ne faut pas confondre le collectivisme absolu — tel, par exemple, que celui exposé par Schæffle dans sa « Quintessence du Socialisme » — avec les divers régimes à simples tendances collectivistes réservant à l'Etat certaines exploitations mais laissant toutes les autres à l'industrie privée.

La première et la plus importante des objections faites au collectivisme *pur* porte sur la possibilité de son actualisation : « Le point, sans contredit, le plus faible du programme collectiviste », dit Schæffle, « est la classification économique et le contrôle des travaux particuliers dans l'immensité de l'organisme collectif du travail. Selon quels critères devront être réparties les diverses forces ouvrières dans le grand cycle de la production ? Sera-t-il au pouvoir des fonctionnaires préposés à l'économie de

« les déplacer, les transplanter, ou les plier à leur gré à  
 « de nouvelles fonctions? Notre économie libérale actuelle  
 « résout très simplement la difficulté de classer économi-  
 « quement les forces ouvrières qui forment l'ensemble du  
 « travail social. Le salaire diminue aux lieux et au moment  
 « où cesse la demande d'un certain produit, c'est-à-dire dès  
 « que se manifeste sa moindre valeur d'usage. Le prix du  
 « travail s'élève au contraire aux lieux et pour l'objet qui  
 « représente une demande croissante et plus urgente ou,  
 « en d'autres termes, dont la valeur d'usage a augmenté.  
 « Il s'ensuit que l'intérêt même des travailleurs isolés les  
 « éloigne du genre de production ayant perdu sa valeur  
 « d'usage pour les rejeter vers les genres plus recherchés,  
 « et cela sans besoin d'aucune restriction officielle.

« L'Etat collectiviste ne pourra, au contraire, que *com-*  
 « *mander* aux ouvriers d'aller ici ou là. Par conséquent, il  
 « lui sera impossible de maintenir la correspondance quan-  
 « titative ou qualitative entre le besoin de travail et de  
 « produits d'une part, et la masse des travailleurs et des  
 « biens de l'autre. Il ne pourra pas, en somme, conserver  
 « cet équilibre économique du travail et de la consumma-  
 « tion qui actuellement, et non sans secousses il est vrai,  
 « se rétablit au moyen des variations des prix du mar-  
 « ché (1) ».

Et M. Léon Walras : « Au Marxisme à nous dire com-  
 « ment il amènera l'égalité de l'offre et de la demande de  
 « chaque produit, ce qui constitue tout le problème de  
 « l'équilibre de la production économique... Cette incerti-  
 « tude sur le rapport de l'offre avec la demande, une fois  
 « la production effectuée, n'a pas d'inconvénient dans le  
 « système de la détermination des prix sur le marché,  
 « puisqu'on en est quitte pour équilibrer alors l'offre et la  
 « demande, par la variation du prix. Mais il n'en va pas de

(1) SCHAEFFLE, *Die Quintessenz des Socialismus* (1874), Gotha, Perthes, 1891, p. 50-53.

« même dans le système marxiste, où le prix doit rester in-  
 « variable et la quantité fabriquée en plus être jetée au re-  
 « but en cas de pléthore. Et si, dans ce système, l'Etat  
 « ignore absolument la limite de son champ de production,  
 « comment se mettra-t-il à l'œuvre? Assurément, les écono-  
 « mistes n'ont pas démontré scientifiquement le principe  
 « de la libre concurrence; heureusement pour eux, la libre  
 « concurrence ordonne, tant bien que mal, notre produc-  
 « tion économique; ils s'extasient sur la manière admirable  
 « dont elle l'ordonne, et leur tâche est accomplie. Mais le  
 « socialisme doit procéder autrement: il doit se distinguer  
 « de l'économisme surtout en ceci qu'il saura l'économie  
 « politique, et il doit expliquer pourquoi et comment tel  
 « ou tel principe amènera et maintiendra l'équilibre de  
 « l'offre et de la demande des services et des produits;  
 « ainsi il sortira de la phase littéraire pour entrer dans la  
 « phase scientifique. C'est ce que le collectivisme de Marx  
 « n'a pas fait: plus malheureux encore que l'économisme,  
 « qui nous donne comme marchant bien un système qui  
 « marche mal, il nous a donné comme devant bien mar-  
 « cher un système qui ne marchera pas du tout (1) ».

Citons encore une page de M. Paul Leroy-Beaulieu sur  
 la question fondamentale de l'impraticabilité du collecti-  
 visme, sur l'impossibilité de trouver un comité capable,  
 quels que fussent son autorité, la centralisation de sa direc-  
 tion et ses moyens d'enquête, d'organiser toute la produc-  
 tion et de la proportionner aux besoins de la consumma-  
 tion sans le secours des indications précieuses des fluctuations  
 des prix. Si la critique de M. Leroy-Beaulieu, trop exagé-  
 rée dans la forme, est très exacte quant au fond, c'est que  
 le collectivisme, considéré pour les besoins de la polémique  
 selon sa plus rigoureuse acception, lui fait, à vrai dire, la  
 partie belle :

(1) LÉON WALRAS, *Théorie de la propriété*, « Revue Socialiste », juillet 1896, p. 28-31.

« Supposons cependant des comités d'enquête et des comités directeurs de la production formés de toutes les fortes têtes et de tous les grands cœurs du pays. Il n'y entre ni une âme vénales ni un esprit confus. Quelle tâche énorme va leur incomber ! Qu'on se reporte à notre budget français actuel. Quelles difficultés il soulève ! Combien il faut de peine pour le bâcler ! Il n'est cependant que de trois milliards de francs ou trois et demi avec le budget extraordinaire. Encore ces trois milliards ou trois milliards et demi de francs ne représentent-ils qu'une activité de l'Etat relativement restreinte...

« Autrement considérable, effroyable par la minutie et la responsabilité, serait la tâche des directeurs généraux de la production. Supposons les dix, ou cent ou mille, on ne voit pas quel esprit assez téméraire ou assez dévoué pourrait se charger de ces fonctions terribles. Car ces directeurs auraient à assurer la vie générale, complète de toute la nation. Subsistances, vêtements, gîtes, même distractions, tout viendrait d'eux. Comme en dehors de leurs ordres et de leurs combinaisons personne ne produirait rien dans le pays, la moindre erreur de leur part ferait que la nation manquerait ou de pain, ou de viande, ou de combustible ou de vêtements. Un défaut de calcul de ces « omniarques », car c'est le terme qui les pourrait désigner, et la nation ou une partie de la nation devrait mourir de faim. Quelle tâche redoutable ! Elle ne serait égalée que par celle des membres du comité et des sous-comités directeurs de la répartition ; car, de même que les premiers auraient à garantir la vie de la nation en général, les seconds devraient assurer celle de chaque individu en particulier. En dehors d'eux il n'y aurait ni travail ni moyen de gagner sa vie, ni consommation possible ».

Ils seraient aidés et guidés, sans doute, par la statistique, mais pratiquement, ce secours serait entièrement inefficace :

« Combien la force instinctive et, en définitive, régulatrice de l'initiative privée et de la spéculation » (prise ici

dans le sens de la recherche des meilleurs prix de vente ou d'achat) « est supérieure à tout cet ensemble de documents que peuvent offrir les statistiques les meilleures ! Combien le prix n'est-il pas un indice plus rapide, plus efficace et plus décisif de la rareté et de l'abondance que des relevés statistiques !... »

« Les comités directeurs de la production, à moins qu'ils ne soient conduits par la main secourable de la Providence dont ils seraient les agents terrestres, ne pourraient éviter ni l'encombrement local ni les déficits partiels. Si de leur part il y a quelque défaut de calcul soit en plus, soit en moins, quel désordre ! Les conséquences en seraient bien plus graves que pour les erreurs de la spéculation privée. Celle-ci n'agit jamais complètement dans le même sens ; ses erreurs se corrigent d'elles-mêmes, elle est d'une merveilleuse promptitude à se retourner, n'ayant dans l'ensemble ni préjugé ni amour-propre. Les erreurs des comités directeurs de la production seraient bien plus difficilement réparables. Le système collectiviste exigerait une bureaucratie dont nous n'avons pas l'idée, qui serait beaucoup plus considérable, plus pédantesque, plus lente encore que celle que nous possédons et qui suscite tant de plaintes. Les contrôles hiérarchiques devaient être beaucoup plus multipliés ; car ce ne serait pas seulement la fortune privée, ni même la fortune financière de l'Etat qui seraient en jeu, mais bien toute la vie sociale et la vie matérielle même de tous les citoyens. En présence d'une tâche aussi immense, nous n'éprouvons pas les incertitudes de Schæffle et nous répondons : jamais une junte ou un comité quelconque ne pourra venir à bout d'organiser la production dans un grand pays, toutes les productions, aussi bien celle des épingles ou des boutons, que celle du blé et des vêtements, sans que des millions d'individus soient exposés au dénuement et à la faim (1). »

(1) *Le Collectivisme*, p. 328-329.

Mais il est inutile de nous arrêter plus longuement à ces difficultés insurmontables et à toutes celles qui pourraient encore se présenter à l'esprit. Nul aujourd'hui sans doute ne conteste qu'en sa parfaite pureté théorique « le collectivisme démocratique de Marx, la soi-disant démocratie sociale présente un programme absolument irréalisable et « qui conduirait au chaos économique » (Schäffle). Aussi M. Adolphe Wagner a-t-il bien raison de dire qu'abstraction faite de toutes leurs erreurs doctrinaires, Marx et ses disciples ont laissé une lacune essentielle dans leur œuvre, en omettant de tracer un autre système social pratiquement réalisable après avoir critiqué l'économie capitaliste que actuelle (1).

Reconnaissons, avec les trois auteurs que nous venons de citer, l'impraticabilité du collectivisme marxiste et sa principale cause : l'élimination de la concurrence, de la liberté contractuelle en matière de production et d'échange. C'est grâce à la concurrence et à la liberté que l'individu producteur, infime élément de l'engrenage social, parvient à se caser là où il est le plus nécessaire : c'est grâce à elles que le si complexe mécanisme de la production, sans besoin d'aucun ingénieur providentiel connaissant et activant les moindres ressorts, *se construit lui-même et se met de lui-même en mouvement*.

L'erreur des collectivistes est d'autant plus grave qu'on n'est, en réalité, aucunement fondé à repousser le principe bienfaisant de la concurrence et de la liberté contractuelle en matière de production et d'échange.

Le prolétariat actuel abhorre la concurrence parce qu'elle a lieu aujourd'hui entre ouvriers *dépourvus d'instruments de production* chez les détenteurs de ces instruments, si bien qu'elle aboutit en somme au triomphe de ces derniers, à la réduction du salaire au minimum. Elle cesserait d'avoir cet effet si la réunion économique du travailleur et de son ins-

(1) *Grundlegung*, Dritte Aufl., zw. Theil, p. 283-289.

trument de production l'empêchait d'agir sur la *marchandise ouvrier*, et limitait son action aux seules *marchandises objets*. L'échange des produits dans ces conditions se ferait évidemment d'après l'exacte quantité de travail emmagasiné en chacun d'eux ; et comme le travailleur indépendant n'aurait plus à céder aucun profit au capital, sa rétribution se proportionnerait dès lors exactement à la quantité, la qualité et l'utilité de son travail.

Le système mercantile, fondé sur la production de marchandises, de *valeurs d'échange*, n'a rien en soi d'antagonique au grand principe de l'équitable rémunération du travail. Il permet qu'un homme puisse troquer la marchandise produite en un certain nombre de jours contre toutes celles dont il a besoin et dont la totalité représente une somme de travail égale. Si, du reste, la balance est inexacte aujourd'hui, il n'en faut pas accuser le système mercantile, mais une organisation de la propriété qui provoque et maintient la séparation économique du travailleur et des instruments de production.

Le système mercantile, dit Marx, permet l'échange, à leur coût de production, du *produit de consommation* et de la marchandise *force de travail* : celle-ci, créant une valeur supérieure à celle absorbée par les salaires, qui représentent son coût de production, laisse aux mains de son acheteur une plus-value, un profit. Ainsi l'exploitation capitaliste provient de ce que le troc des valeurs d'échange en libre concurrence permet d'échanger des produits matériels contre de la marchandise-force de travail. Mais, pour que cette force s'offre sur le marché *comme une marchandise* et au *prix qu'elle coûte* et non à celui qu'elle vaut, il faut le maintien de la séparation économique du travailleur et de son instrument de production. Si, en effet, cette séparation était graduellement abolie par le passage dans la communauté et la gratuité d'un nombre toujours croissant d'instruments de production et de capitaux, les ouvriers n'offriraient plus comme marchandise leur *force*

de travail, mais uniquement les produits obtenus par leur travail. Ceux-ci, dès lors, sous le régime de la concurrence, s'échangeraient contre de la marchandise monnaie ou contre des produits d'une valeur exactement équivalente, représentant une même quantité de travail cristallisé.

Notons ici que les socialistes en général et les collectivistes en particulier ont tort d'attribuer tant d'importance à la théorie marxiste de la valeur, qui nie le rehaussement des prix causé par le profit ou intérêt du capital technique (capital *constant*, selon la terminologie de Marx). Ce n'est pas de l'exactitude de cette opinion que dépend l'avenir de l'idée socialiste. Selon Marx, en effet, le profit du capital-salaires, aussi bien que celui du capital technique, sont enlevés à l'ouvrier en sa qualité de producteur. Selon M. Loria, — d'après la théorie primitivement émise par Ricardo, — s'il est contraint comme producteur de céder le profit du capital-salaires, c'est comme consommateur et par l'accroissement des prix de revient des marchandises qu'il paie celui du capital technique. Mais tout ouvrier est à la fois producteur et consommateur : la théorie de la valeur de Marx n'a donc pas, pour la démonstration de l'iniquité du régime actuel, l'importance que lui attribuent les marxistes.

Les collectivistes devraient, par contre, s'appliquer à démontrer que la valeur des marchandises, soit qu'elle représente le travail réel seul ou ce travail augmenté du loyer du capital technique, n'est pas une moyenne autour de laquelle oscille le prix marchand, mais une quantité absolument constante et indépendante de la *valeur d'usage* et des fluctuations de la demande. Une telle démonstration s'impose pour l'actualisation du régime qui préconise l'abolition de la concurrence et, partant, des variations des prix. Et c'est parce qu'elle est impossible à faire que le collectivisme paraît impraticable.

Mais la fin de l'exploitation du travail et sa complète rétribution, ce desideratum que la concurrence, nous l'avons

vu, n'empêcherait nullement d'atteindre et dont elle serait même la plus sûre garantie si la séparation économique entre travailleurs et instruments de production ou capitaux indispensables venait à cesser, n'est pas le seul objet du collectivisme. Il vise en outre « à la consciente unification du processus productif » (an der bewussten Zusammenfassung des Produktionsprocesses) (1). Eh bien, en cela aussi, nous l'avons vu, le régime collectiviste se montrerait moins efficace que ne le sera celui du libre contrat après le développement vigoureux des organes sociaux, rudimentaires aujourd'hui, nés du besoin d'unifier la production en la coordonnant exactement à la consommation : associations d'achats et ventes, unions agricoles, syndicats de production, sociétés coopératives de consommation et fédérations de sociétés (2). L'Etat serait particulièrement inapte à remplir une telle besogne : il a des fonctions complexes entièrement différentes de celles toutes nouvelles qu'on voudrait lui attribuer et qui requièrent un organe social très différencié, très spécialisé et... tout autre.

Et s'il est possible d'atteindre très complètement et très sûrement, au moyen d'un régime de pleine liberté contractuelle et de libre concurrence, en matière de production et d'échange, aux deux buts essentiels du collectivisme, celui-ci perd toute raison d'être quand même il semblerait réalisable. Les seuls résultats de son opposition à la libre concurrence seraient la destruction, infiniment dommageable à la production, du stimulant le plus efficace de l'ac-

(1) SCHÄFFLE, *Die Quintessenz*, 34.

(2) Il est évident qu'un développement vigoureux et organique de la coopération de consommation suffirait à lui seul à éliminer complètement une foule d'inconvénients tels que : le gaspillage des annonces, des affiches, de la réclame en général ; le parasitisme des innombrables intermédiaires inutiles entre le producteur et le consommateur ; le danger d'être dupés dans l'achat d'une marchandise mauvaise, avariée, de contrefaçon. — Les collectivistes leur donnent d'ailleurs une importance exagérée.

tivité individuelle, et un épouvantable gaspillage de forces dans une bureaucratie énorme.

« Le socialisme est-il en état », se demande Schaeffle, « de réaliser par son organisation à un degré égal ou supérieur la grande vérité psychologique et la fécondité économique du principe libéral qui poussent l'intérêt particulier à l'accomplissement de fonctions sociales productives ?... On ne pourra sans doute ni par la menace d'une peine, ni en faisant appel au peuple et à ses devoirs, ni d'aucune autre façon, obtenir que partout, dans le champ entier de la production nationale, chacun travaille *le plus économiquement et le plus productivement possible*. On ne pourra pas empêcher absolument les gens de gaspiller le temps destiné à l'ensemble de la production ou la matière première du travail. On ne pourra pas les empêcher de se servir sans égards de cette matière première. On ne pourra faire en sorte que dans chaque section le fonds des moyens de production se renouvelle toujours à temps et d'après des critères techniquement féconds, que, malgré la diversité infinie des travaux, chacun soit exactement et équitablement rétribué selon sa valeur, qu'aucun employé de l'administration économique, des derniers à ceux que Fourier aurait appelés les omniarques, n'exploite à son profit son emploi... Dans une production communautaire comprenant des millions de personnes, il ne suffirait pas que le producteur A pût dire : Le revenu social de mon travail dépend de ce que 999.999 autres associés coopérateurs travaillent aussi activement que moi. Cela ne suffirait pas à réaliser le contrôle nécessaire et pas même à suffoquer l'instinct de paresse et de malhonnêteté. Cela n'empêcherait pas de perdre pendant le travail une partie du temps qui devrait être consacré à la collectivité et ne rendrait pas vaine la tentative d'obtenir par la ruse ou la violence une évaluation injuste des prestations individuelles (1). »

(1) *Die Quintessenz*, 30-32.

« D'un côté », — dit M. Leroy-Beaulieu, en comparant le système actuel de la libre concurrence avec le régime collectiviste, — « est l'intérêt personnel, toujours actif, éveillé, la plus grande force de la personne humaine ; de l'autre côté est la lourde puissance des règlements uniformes, de la bureaucratie paperassière qui, étant organisée pour pourvoir à des cas généraux et normaux, est impuissante en face des faits exceptionnels, des brusques variations auxquels le monde économique se trouve assujéti. D'un côté encore est l'esprit agile de quelques millions d'hommes, s'occupant librement de professions qu'ils connaissent, qui les font vivre et où ils ont mis toute leur âme ; de l'autre est la raison froide de quelques douzaines d'administrateurs que le sentiment même de leur responsabilité retient et paralyse au moins autant qu'il les excite (1). »

Ce n'est pas sans raison que les adversaires du collectivisme lui reprochent de se baser sur une transformation morale, un développement du sentiment du devoir atteignant presque à l'altruisme parfait. Il y a, disent-ils, dans le besoin de recourir à pareille hypothèse, un aveu de l'impraticabilité complète du système et une preuve de la vérité des objections de l'économie libérale.

Quand, malgré l'opinion contraire des Lamarck, des Darwin et des Spencer, on admet avec Weismann la continuité du plasma germinatif, et conséquemment la non transmissibilité aux fils des caractères acquis par le père durant sa vie, on peut sans doute, comme nous le verrons, considérer l'individu à peine né comme une *tabula rasa* pour un très grand nombre de tendances morales et, par conséquent, accorder une énorme puissance formatrice au milieu ambiant. Mais certaines tendances morales fondamentales, comme l'amour de soi, l'instinct de conservation, l'égoïsme, en un mot, absolument nécessaires *en tous les temps* et

(1) *Collectivisme*, 345.

dans tous les milieux, ont été certainement, au contraire, déjà fixées par la sélection, aussi bien dans le plasma germinatif de l'homme que dans celui de la brute même. Elles sont donc innées et l'éducation ou le milieu ne pourront pas les façonner à leur gré dans l'individu.

Il suit de là qu'un système social ne peut être réalisable s'il ne compte pas avec l'égoïsme humain normal. Il ne peut « bouleverser les principes fondamentaux sur lesquels se fonde le raisonnement économique (Cairnes) ».

Le collectivisme a donc péché en excluant la concurrence : les trop faibles sentiments altruistes de l'homme ne peuvent certainement la remplacer. Par réaction contre les économistes orthodoxes « qui ne visaient qu'à l'accroissement de la production de la richesse, sans considérer le point encore plus important de sa répartition » (1), il a beaucoup trop subordonné la production à la répartition. Ses adversaires n'ont pas tort quand ils opposent à l'avantage d'une répartition meilleure le désavantage d'une moindre production. L'inconvénient signalé est d'autant plus grave qu'il suffirait, pour obtenir une meilleure distribution des richesses sans toucher au principe vivifiant de la libre concurrence, du rapprochement économique du travailleur et de son instrument de production. L'assurance donnée à l'ouvrier de jouir entièrement du produit de son travail constituerait le plus efficace des stimulants et elle résoudrait du même coup les deux problèmes connexes de l'accroissement de la richesse et de sa plus équitable distribution.

Une autre preuve encore que le collectivisme a trop subordonné la production à l'équité de la distribution, c'est le veto qu'il oppose à la transformation en nouveaux capitaux, en nouveaux moyens de production, des biens de consommation perçus par chaque producteur comme sa part du produit social. Ce veto, la plus grande originalité

(1) DE LAVELEYE, *De la propriété*, etc., 255

du collectivisme, l'amène à demander l'abolition de la monnaie comme moyen d'échange et l'introduction, à sa place, des fameux bons de travail.

Or, le capital salaires, uniquement composé de biens de consommation, peut être formé de bons de travail comme de toute autre monnaie ; et, la production s'appliquant à la construction d'instruments de production et de matières premières, il peut, sous cette forme, donner naissance aux diverses espèces de capitaux techniques, fixes ou variables. Comment, dès lors, et grâce à quelle inquisition, empêcherait-on la transformation des bons de travail en moyens de production ? L'État ne pourrait pas, du moins au commencement, prendre tous les ouvriers à son service ; parmi les embauchés, d'ailleurs, ceux qui jugeraient leur rémunération insuffisante n'iraient-ils pas, pour obtenir un gain supplémentaire, s'engager auprès de quelque autre compagnon plus économe ou de quelque société coopérative, possédant des capitaux accumulés en bons de travail ? Puis, quand même l'État entrepreneur occuperait tous les ouvriers, quand même il serait capable de reconstituer et d'augmenter à mesure les capitaux des ateliers nationaux, pourquoi vouloir empêcher une augmentation encore plus rapide du capital social, grâce au puissant concours de l'épargne privée, surtout s'il était possible de nationaliser au bout de peu d'années les moyens de production en lesquels elle se serait investie ?

Mais quand on parviendrait à empêcher la transformation des biens de consommation en capitaux, on n'empêcherait pas le droit de tester, laissé intact ainsi que toute la forme juridique actuelle du droit de propriété, de provoquer l'accumulation de biens de jouissance. Ainsi, sous le régime collectiviste, l'oisiveté de l'héritier serait encore plus complète et plus immorale que celle de l'héritier actuel : celui-ci du moins est tenu de chercher un emploi sûr à ses capitaux et il apporte ainsi un indirect, un imparfait, mais réel appui à des entreprises socialement utiles. Le

droit de tester perdrait sa plus solide défense quand l'épargne, accumulée en bons de consommation, ne servirait qu'à permettre aux héritiers une immorale dilapidation de moyens de jouissance. Les effets pernicieux de l'héritage s'aggravaient donc et l'on verrait disparaître toutes ses influences bienfaisantes.

Le collectivisme, enfin, va à l'encontre de toutes les tendances sociales actuelles.

La pression de la population sur les subsistances, outre la division sociale du travail, la substitution du travail du serf à celui de l'esclave et de celui du salarié à celui du serf, et l'introduction d'innombrables perfectionnements techniques, a imposé encore et surtout cette remarquable modification du processus de la production : la concurrence mise à la place de la coutume. Le collectivisme prétend supprimer la concurrence. Dans un nombre croissant de rapports sociaux, le libre consentement remplace aujourd'hui la coaction de l'autorité ; la société, dit Sir Henry Maine, va du statut au contrat. Le collectivisme veut accorder à l'Etat le pouvoir de déterminer en maître tous les rapports concernant la production et l'échange des produits. L'extension et le perfectionnement graduels de la conscience sociale donnent aux êtres pensants, ses éléments constitutifs, toujours plus d'individualité. Le collectivisme, qui commande à l'Etat de trouver la place de chacun dans l'engrenage social, est la négation de cette tendance. Le mouvement social actuel tend à accroître la liberté individuelle, et le collectivisme, à la diminuer.

« Sous le régime collectiviste », se demande M. Paul Leroy-Beaulieu, « la libre détermination de ses besoins sera-t-elle conservée à l'individu ? C'est un grand point : toute la liberté et la dignité humaine en dépendent... »

« Sous le régime collectiviste, où personne ne peut rien produire ayant une destination vénale, en dehors de l'Etat producteur souverain et unique..., l'Etat sera maître d'éliminer radicalement, en ne produisant rien

« pour eux, tous les besoins qui n'auront pas sa haute approbation. Supposez qu'un jour l'Etat tombe entre les mains de ces farouches amis de la tempérance qui s'appellent *teatotalers*, immédiatement les citoyens devront se mettre au régime de l'eau pure ou de certaines boissons déterminées ; il ne sera plus loisible à un seul habitant de se dérober à cette déplaisante uniformité de régime. Si, par hasard, les végétariens ou légumistes venaient à mettre la main sur l'Etat collectiviste, c'en serait fait de la liberté de l'estomac pour tous les dissidents habitués à entremêler de la viande à leur nourriture... »

« Dans l'ordre intellectuel, la liberté serait non moins atteinte ; car les satisfactions de l'intelligence supposent aussi des objets sensibles qui sont des produits de l'industrie. L'Etat collectiviste serait le seul imprimeur, le seul libraire ; quelle censure de la presse ou des livres aurait jamais approché de ce régime ? »

« Si l'Etat, par les élections, quel qu'en soit le mode, tombe dans les mains des piétistes, immédiatement on supprime la production et on arrête la vente de tous les ouvrages qui ne sont pas empreints d'un sentiment religieux déterminé... (1) »

On a nié aussi la possibilité de choisir ses occupations ou son domicile sous un régime collectiviste ; on a même comparé l'ouvrier des usines de l'Etat, où les travailleurs employés de tout grade seront subordonnés au grade immédiatement supérieur, à l'esclave antique « peinant sous le fouet du maître (Spencer) ».

Il y a là sans doute un peu d'exagération due à l'ardeur de la polémique, car l'opinion publique — une conscience sociale toujours plus ample — pourrait opposer un frein efficace aux abus. Mais on ne peut refuser à ces accusations un grand fond de vérité quand on considère le collectivisme théorique où nul ne pourrait, dans son particulier,

(1) *Le Collectivisme*, 331-333.